



OFFRE DE REMBOURSEMENT - S2 2022
FRITEUSE À AIR MINI FOUR

Cuisinart®

Activation Promotionnelle 2022-2023

- **Dates de l'opération** : du 14 novembre 2022 au 19 février 2023
- **Principe de l'offre** : 50€ remboursés pour l'achat d'une Friteuse à air Mini Four Cuisinart
- **Référence éligible à l'offre** : TOA60E
- **Supports de communication** :
Affiches aux formats A5 et A4
Leaflet digital pour diffusion online



Cuisinart
DU 14 NOVEMBRE 2022 AU 19 FÉVRIER 2023

50€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'une
FRITEUSE À AIR MINI FOUR*

The image shows a promotional poster for Cuisinart. The poster is white with black text and features the Cuisinart logo at the top. Below the logo, it states the promotion dates: 'DU 14 NOVEMBRE 2022 AU 19 FÉVRIER 2023'. The main offer is '50€ REMBOURSÉS' in large, bold letters. Below this, it specifies 'Pour l'achat d'une FRITEUSE À AIR MINI FOUR*'. The poster is set against a background of a kitchen scene featuring a Cuisinart Mini Four air fryer. The air fryer is black and silver, with four control knobs on top. A hand is shown pulling out a metal tray filled with golden-brown fries from the air fryer. The background also includes a wooden cutting board and a ceramic pitcher.

Conditions d'attribution de l'offre

Pour bénéficier de l'offre, le participant devra :

1. **Avoir acheté, entre le 14/11/2022 au 19/02/2023 inclus**, une Friteuse à air Mini four Cuisinart.
2. **Fournir les documents suivants :**
 - Écrire sur papier libre vos nom(s), prénom(s), adresse postale complète et adresse email.
 - La photo ou le scan de l'original entier de son ticket de caisse/facture (ou la photocopie dans le cadre d'un achat en ligne) du produit en entourant le libellé, le montant et la date de votre achat.
 - La photo ou le scan du code-barres découpé sur l'emballage du produit.
 - Fournir un IBAN/BIC pour le remboursement qui devra être au nom de l'acheteur, en Euros, et domicilié en France métropolitaine, en Corse ou Monaco.
3. **Envoyez son dossier complet** (et en une seule fois) avant le 06/03/2023 au plus tard (cachet de la Poste faisant foi), sous pli dûment affranchi à l'adresse suivante :

OFFRE DE REMBOURSEMENT CUISINART 2022-2023
OPERATION – 23059
CS 5004
13748 VITROLLES CEDEX

4. **Le consommateur recevra son remboursement de 50€**, sous 6 à 8 semaines environ à réception de sa demande conforme.



Visuel non contractuel

Cuisinart®